

## Cédule B.

## FORME DES POIDS QUI SERONT ADMIS À LA VÉRIFICATION.

## FORME DES POIDS DU CANADA.

POIDS AVOIRDUPOIDS.	POIDS TROY.
De 50 lbs. en diminuant jusqu'à une livre, cylindriques, avec bouton. Même forme avec anneau.	De 500 onces en diminuant jusqu'à une once. Cône tronqué avec bouton.
Bloc rectangulaire, avec anneau ou poignée venue à la coulée.	De 5 onces en diminuant jusqu'à 001 once, lames carrées plates.
Pyramide carrée tronquée.	
De 5 lbs. en diminuant jusqu'à une demi-drachme. Aucune des formes ci-dessus; aussi disques plats emboitant les uns dans les autres.	La dénomination doit être gravée ou estampée sur le sommet du bouton, en chiffres d'une grandeur proportionnée à celle de chaque poids, et sur la face des poids de moindre volume.
Un poids de 60 lbs. pour le boîtier de blé, d'une forme suffisamment différente des autres formes décrites dans le présent tableau pour empêcher qu'il puisse être pris par erreur pour un autre poids.	
GRAINS.	
De 1,000 grains en diminuant jusqu'à dix grains, cylindriques avec une petite tige et bouton.	
Six grains et au-dessous : Fil de platine ou d'aluminium plié de manière à représenter le nombre de grains ou de fractions décimales d'un grain.	
Dans tous les cas la dénomination des poids, lorsqu'ils sont de grandeur suffisante, doit être coulée, gravée ou estampée sur chacun d'eux, en chiffres lisibles et de grandeur proportionnée à celle du poids.	